



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

INAN • NUMÉRO 086 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 28 novembre 2017

Présidente

L'honorable MaryAnn Mihychuk

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le mardi 28 novembre 2017

• (1140)

[Traduction]

La présidente (L'hon. MaryAnn Mihychuk (Kildonan—St. Paul, Lib.)): Bienvenue à tous. Nous tenons aujourd'hui notre 86^e séance.

Nous parlons d'incendies, de mesures d'urgence, de protection contre les incendies et de prévention des incendies dans les communautés. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous menons une étude sur la prévention des incendies et la gestion des urgences dans les communautés autochtones.

Aujourd'hui, nous avons un témoin qui nous vient de la Bande indienne d'Ashcroft.

Nous sommes ravis de votre présence. Nous nous excusons du vote que nous avons eu et qui nous a empêchés d'être à temps. Je suis contente que vous ayez attendu. Nous allons prolonger le temps que nous avons prévu. Il est entendu, je crois, que nous aurons trois députés qui poseront des questions et qui auront sept minutes chacun.

Premièrement, vous allez présenter votre exposé sans dépasser 10 minutes, puis nous passerons aux questions.

Je veux aussi souligner que nous sommes sur le territoire non cédé du peuple algonquin. Il est important de souligner que nous sommes en processus de vérité et de réconciliation, et nous reconnaissons cela partout où nous allons.

Je vous remercie d'être venue. Vous avez la parole.

Mme Jodene Blain (administratrice de la bande, Ashcroft Indian Band): Bonjour. Je suis Jolene Blain. Je suis l'administratrice de la Bande indienne d'Ashcroft. Je suis aussi sa porte-parole depuis le début des incendies. Nous formons une petite bande de l'intérieur de la Colombie-Britannique. Nous ne comptons que 276 membres.

J'ai trouvé important de venir vous parler, car nous pouvons vous donner une perspective différente. Nous sommes la première des Premières Nations de la Colombie-Britannique à avoir été frappée, et celle qui a été frappée le plus durement. L'incendie a pris naissance sur notre plateau, ce qui fait que nous n'avions aucune chance. Je sais que vous avez parlé à d'autres Premières Nations. Elles ont eu la possibilité d'être proactives et de faire des choses incroyables. À partir du moment où le feu a commencé, il n'a fallu que 30 minutes pour qu'il atteigne notre communauté. C'est tout le temps que nous avons pour évacuer les lieux. La moitié de notre communauté a été rasée. Nous avons perdu des maisons, ainsi que tous nos ateliers d'entretien. Notre responsable de l'entretien avait une pelle; il n'avait rien d'autre. Tout le reste a été rasé: nos documents historiques, nos cartes, notre cimetière. Tous les fils électriques pendaient. Les fosses septiques n'étaient plus que des trous dans le sol. Je crois qu'il est important de vous donner notre perspective.

Après l'incendie, il n'y avait plus d'électricité dans notre communauté et les communautés voisines. Notre tour de téléphonie cellulaire a brûlé. J'étais une personne ressource, mais j'étais en vacances, à ce moment-là. J'ai fait de la table de pique-nique ma base d'attache. J'étais la seule personne qu'ils pouvaient joindre, parce que le chef et les membres du conseil n'avaient plus de service de téléphonie cellulaire.

Après, cela a été le chaos. Nous nous sommes retrouvés dans un univers d'acronymes que je n'avais jamais entendus avant: COU, SSU, EMBC. Après avoir tenté plusieurs fois en vain d'ouvrir notre COU sans électricité, nous avons fini par réussir et nous avons amorcé le processus d'intervention. J'aimerais seulement présenter les expériences que nous avons vécues au Comité, parce que c'était le chaos. Nos membres ont été éparpillés un peu partout en Colombie-Britannique.

La première chose que je veux souligner est liée à la Croix-Rouge. Je sais que la Croix-Rouge est là, mais il s'est écoulé des semaines sans que nous la voyions dans notre communauté. Nous avons dû supplier et crier pour que la Croix-Rouge vienne. Nos membres avaient besoin de voir des représentants de la Croix-Rouge et d'avoir ainsi l'impression qu'on se souciait d'eux. À cause de l'absence de la Croix-Rouge, de l'absence d'électricité et de l'ordre d'évacuation auquel nous étions soumis, nous avons dû improviser un bureau dans mon sous-sol, à côté de ma laveuse et ma sècheuse, afin d'imprimer des chèques pour que nos membres puissent avoir de l'argent. Nous devions nous occuper d'une population ne possédant pas de cartes d'identité, au faible degré d'alphabetisation, sans courriel et, donc, sans possibilité de transferts électroniques. Un obstacle n'attendait pas l'autre. Il faut regarder le fonctionnement des choses différemment, en ce qui concerne les communautés autochtones. Nous ne pouvons pas tout simplement organiser l'envoi de courriels. Les gens n'ont jamais eu de courriel avant.

Les SSU ont aussi été un cauchemar. Notre district régional, le TNRD, comme Cathy le saurait, n'a pas établi de SSU, alors nous étions les seuls à nous occuper de cela. Notre personnel s'est retrouvé à s'occuper des communautés voisines qui avaient aussi été complètement rasées, soit Loon Lake et Boston Flats. Nous avons rapidement donné de la formation à notre personnel. C'était aussi des gens qui avaient perdu leur maison et qui avaient été évacués, mais ils ont quand même travaillé quelque chose comme 21 jours de suite avant que je leur fasse prendre une journée de congé. Nous servions notre peuple, ainsi que les communautés voisines.

Nous avons supplié sans arrêt le district régional de nous envoyer des gens des SSU pour nous aider et nous relever, mais personne n'est venu. Nous ne voulions pas refuser de l'aide à qui que ce soit. Nous savions ce qu'ils avaient vécu. Nous étions les seuls à servir toutes ces communautés. Vous pouvez vous imaginer comme il est traumatisant de traiter avec des gens qui viennent de tout perdre. Ils ne nous connaissaient pas. Ils n'étaient pas de notre communauté, mais nous nous sommes occupés d'eux. Nous avons supplié la province, EMBC, de nous aider aussi, et de nous envoyer des gens, mais il n'y a rien eu. C'est l'une des plus grandes frustrations dans tout cela.

• (1145)

Les salaires ont été une autre chose. Nous avons entrepris les mesures d'urgence immédiatement après le feu. Nous avons appris par la suite que les salaires de nos employés ne seraient pas couverts. Les salaires de base ne sont pas couverts; seulement les heures supplémentaires. Si nous avions retenu les services de personnes contractuelles, leurs salaires auraient été couverts entièrement, mais pas les nôtres. Si nous avions congédié tout le monde pour ensuite les embaucher de nouveau, leurs salaires auraient été couverts, ce qui est ridicule. La bande n'avait plus de bureau. Nous étions soumis à un ordre d'évacuation et nous n'avions même pas d'ordinateur.

Nous parlons d'un important... Ce que je dis, c'est que je pense que c'était 60 000 \$ à 70 000 \$ après quelques semaines, pour les salaires des employés et les heures supplémentaires. En réponse à cela, EMBC nous a dit de trouver des remplaçants, ce qui est complètement déconnecté de la réalité, car nous vivions dans le chaos. Comment est-il possible de trouver un autre administrateur de bande, ou un autre responsable des finances? Vous ne pouvez pas trouver de remplaçants. La courbe d'apprentissage a été raide. Nous essayons toujours d'obtenir un remboursement d'AINC. Ils ont fait de grandes promesses, quand ils sont venus dans notre réserve, mais nous n'avons encore pas vu un cent. C'est un problème énorme pour lequel nous nous battons encore.

Sur ce plan, nous avons beaucoup appris et nous voulons en faire profiter les autres communautés des Premières Nations.

La première chose, c'est l'assurance. Nous augmentions notre assurance chaque année. Nous pensions être vraiment bien assurés. Ce n'était pas le cas. Quand ils sont venus faire l'évaluation, ils ont attribué de très faibles valeurs à nos maisons, ce qui fait que le montant... Ils ont conclu à ce niveau, et il en coûte beaucoup plus pour tout rebâtir, alors nous espérons que le gouvernement fédéral va combler le fossé. Je dirais aux autres Premières Nations de se pencher là-dessus et de veiller à bien savoir ce qui est assuré, et le montant de l'assurance.

Aussi, notre plan d'urgence... Vous avez probablement entendu cela, au cours de vos séances. Nous avons besoin d'un plan d'urgence évolutif, mais nous avions plutôt un plan d'urgence qui amassait la poussière, sur une tablette, comme d'autres communautés des Premières Nations. Personne ne savait où il se trouvait ni de quoi il avait l'air. Nous voulons veiller à la formation de notre personnel, pour qu'il soit proactif et puisse aider d'autres communautés des Premières Nations en cas d'inondations. Que ce soit pour des inondations ou des incendies, nous voulons veiller à ce qu'ils aient la formation nécessaire pour être en mesure d'aider.

En ce moment, nous sommes en reconstruction, alors nous nous penchons sur les mesures de prévention des incendies, sur les toits en tôle, le bardage à clin HardiePlank, ainsi que sur l'aménagement paysager, car les maisons qui avaient un peu de gazon ont été

épargnées. Le feu les a contournées, en quelque sorte. C'est extraordinaire comme le feu a choisi les maisons à raser.

Nous envisageons aussi des champs irrigués, sur notre plateau, en guise de mesure de protection contre les incendies. Je pourrais en fait écrire un livre sur ce que nous avons appris cet été. J'étais en quelque sorte la principale personne ressource, et je me suis retrouvée à être le visage de notre communauté à la suite du feu. Je veux cependant veiller à ce que nous soyons prêts, la prochaine fois — que nous soyons formés. Nous voulons aider les autres communautés des Premières Nations et nos communautés voisines — pas seulement les Premières Nations, car quand la prochaine situation d'urgence frappera... Nous avons des inondations chaque année, dans notre secteur, mais nous voulons aussi être prêts pour le prochain incendie. Je suis simplement heureuse de pouvoir apporter ma contribution.

Je serai ravie de répondre à vos questions ou d'écouter vos commentaires.

• (1150)

La présidente: Merci beaucoup.

C'est le député Mike Bossio qui va commencer à poser des questions.

M. Mike Bossio (Hastings—Lennox and Addington, Lib.): Merci beaucoup de votre présence ce matin, Jodene. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir fait le déplacement pour venir nous faire part des expériences que vous avez vécues.

Mme Jodene Blain: Merci.

M. Mike Bossio: J'aimerais approfondir un peu cela. Quand vous parlez d'être prêts et formés, qu'est-ce que cela représente au juste, d'après vous?

Mme Jodene Blain: EMBC offre de la formation sur ce que devrait être le COU. Au début, les gens nous demandaient sans cesse qui allait être notre responsable des opérations, notre responsable de la logistique. Je ne savais même pas ce que cela voulait dire. Je ne savais même pas ce qu'était un COU. Les gens des SSU valaient de l'or, sur ce plan. C'était les principales personnes à offrir de l'aide. À Kamloops, ils ont la chance d'avoir des bénévoles des SSU. Nous n'en avons pas. N'oubliez pas que les routes étaient toutes fermées, autour de nous, et que les gens ne pouvaient venir se porter bénévoles.

Nous voulons simplement nous assurer que des gens ont la formation nécessaire, parmi les employés actuels aussi, en raison du roulement. Nous voulons un document évolutif que tout le monde connaît et peut consulter, même s'il y a du roulement dans le personnel, et nous voulons savoir de quoi il doit avoir l'air. Je ne le savais pas avant de m'adresser à EMBC et de voir les divers services travailler, et je veux être sûre que les membres de notre personnel savent cela aussi.

M. Mike Bossio: À quelle fréquence diriez-vous que...? Vous avez dit que c'est un document évolutif. À quelle fréquence croyez-vous qu'il faut le passer en revue? Devrait-il y avoir des exercices annuels, pour que les gens le connaissent?

Mme Jodene Blain: Absolument. Je crois que nous devrions faire cela annuellement au moins, car nous sommes dans un secteur... surtout maintenant que nous avons été frappés par le feu. Les inondations suscitent maintenant beaucoup de préoccupations, car notre paysage a complètement changé. Si nous avons de fortes pluies, notre réserve pourrait être détruite, car il n'y a rien pour arrêter les eaux.

La communauté voisine, Cache Creek, est durement touchée chaque année par les inondations. La question n'est pas de savoir s'il y aura une autre situation d'urgence, mais quand elle se produira.

M. Mike Bossio: Vous avez dit que vous avez fait des suppliques. Quelles organisations avez-vous suppliées de vous aider?

Mme Jodene Blain: Principalement la Croix-Rouge.

EMBC vivait sa propre situation chaotique, mais ils ont été très bons, une fois qu'ils en sont venus à nous connaître et à comprendre nos besoins pour ensuite y répondre. La Croix-Rouge n'était tout simplement pas présente. Pas du tout.

Les gens de la Croix-Rouge étaient dans des communautés voisines — nous pouvions le voir —, mais il a fallu que nous leur disions de venir, parce que nous avons besoin d'eux.

M. Mike Bossio: Non seulement il n'y a pas de plan localement, dans la communauté, mais il n'y en a pas non plus en cas de situation d'urgence qui engloberait les communautés et la Croix-Rouge, la province, AINC, ou d'autres organisations. Combien de temps a-t-il fallu avant que vous puissiez...?

Je veux soulever deux choses. Premièrement, vous avez eu 30 minutes pour évacuer les lieux. Cela ne laisse pas beaucoup de temps pour commencer, et c'est pire sans plan. D'après vous, qu'auriez-vous pu faire différemment en 30 minutes? Qu'est-ce qui vous aurait aidés à vous préparer à cette situation? Deuxièmement, combien de temps s'est écoulé avant que la Croix-Rouge, la province et d'autres organisations prennent contact avec vous, une fois que vous avez compris ce qu'il fallait faire?

Mme Jodene Blain: Le feu a été vraiment... C'est une chose, que votre réserve brûle, mais c'en est une autre quand le feu continue de brûler pendant un mois. C'est une anomalie quand le feu continue de raser les communautés, une après l'autre.

Les pompiers ne pouvaient que reculer et le regarder brûler, parce qu'il était tellement rapide et agressif. Je ne sais pas si nous aurions pu agir autrement. L'important était d'avoir des points de rassemblement, des points de rencontre. Les gens étaient éparpillés partout. Nous ne nous attendions pas à ce que les routes soient toutes fermées autour de nous. Où pouvez-vous aller, dans ces cas-là?

Je ne savais pas où étaient les gens. La communauté voisine a des hôtels, mais nous ne pouvions pas y aller.

M. Mike Bossio: Est-ce qu'il y a des mesures de prévention des incendies que vous auriez pu mettre en place pour ralentir la progression du feu et, ainsi, avoir plus de 30 minutes pour évacuer les lieux?

Mme Jodene Blain: Oui. Manifestement, nous avons beaucoup de buissons de sauge dans la réserve. C'était des boules de feu, car le vent... Nous nous penchons là-dessus. Nous allons faire du nettoyage. J'ai mentionné les champs, et c'est un élément très important. Nous voulons faire de l'irrigation. Tous ceux qui avaient un peu de pelouse ont été épargnés.

• (1155)

M. Mike Bossio: Encore une fois, combien de temps a-t-il fallu pour que vous ayez une réponse de la Croix-Rouge ou de la province?

Mme Jodene Blain: J'ai reçu une réponse en un jour ou deux, mais il a fallu des semaines pour qu'ils se présentent sur place.

M. Mike Bossio: Vraiment?

Mme Jodene Blain: Oui.

M. Mike Bossio: Vous avez été laissés à vous-mêmes et avez dû vous organiser seuls.

Mme Jodene Blain: Oui. Nous ne savions pas vraiment quoi faire. Les gens nous demandaient constamment: « Où est votre COU? »

Alors je demandais: « Qu'est-ce qu'un COU? » C'était difficile. Je ne veux pas qu'une autre communauté se retrouve dans une telle position, sans savoir même par où commencer.

M. Mike Bossio: D'accord.

Je vous remercie, Jodene.

Mme Jodene Blain: Merci.

M. Mike Bossio: J'aimerais céder le reste de mon temps au député Amos.

La présidente: D'accord. Vous avez une minute et demie.

M. William Amos (Pontiac, Lib.): Merci, monsieur Bossio.

Je vais y aller rapidement, car ce n'est qu'une seule question.

J'aimerais explorer un peu plus la question de l'assurance. Je ne veux pas paraître insensible, mais je ne comprends pas bien.

Si l'assurance ne protège pas convenablement les maisons sur place, pourquoi est-ce que cela deviendrait une responsabilité fédérale? Est-ce qu'il y a un processus par lequel on analyse les raisons pour lesquelles l'assurance ne suffisait pas? Je le demande, car j'espère que les communautés de partout au pays apprendront qu'elles doivent réévaluer ce qui est couvert par l'assurance, non seulement à l'échelle individuelle, mais à l'échelle communautaire.

Mme Jodene Blain: Je ne dirais pas que l'assurance était insuffisante pour... Nous l'avons augmentée de 5 % chaque année, pour couvrir l'inflation. Nous pensions avoir été proactifs. Nous avons opté pour le maximum du montant d'assurance qu'on nous permettait. Quand ils sont venus faire l'évaluation en vue de la reconstruction, ils ont donné une faible valeur à nos maisons parce qu'elles étaient vieilles. Elles ont été construites dans les années 1960.

Par exemple, ils ont évalué à 114 000 \$ une maison assurée pour 250 000 \$. C'est ce que nous obtenons. Ce n'est pas parce que le montant le plus élevé n'était pas couvert, mais leur évaluation était très basse.

M. William Amos: C'est un remplacement à la valeur réelle, et d'autres collectivités et des propriétaires privés doivent être informés.

Mme Jodene Blain: Oui. Absolument. Vous devez savoir ce que couvre l'assurance. Nous pensions que les édifices périphériques et ce genre de choses étaient assurés. Mais ils ne le sont pas.

La présidente: C'est un bon argument.

Nous allons maintenant passer à la députée Cathy McLeod.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Merci.

Vous avez soulevé un certain nombre d'enjeux. Je vous suis reconnaissante d'être venu. L'été a été très difficile, et je sais que votre collectivité a connu son lot d'épreuves.

L'assurance est une question intéressante. J'aurais cru que la bande aurait été assurée pour ses cours et son bureau. Je n'aurais jamais cru qu'une bande aurait une assurance pour la collectivité.

J'aimerais que les fonctionnaires me disent si c'est courant, car je ne pensais pas que les collectivités pouvaient souscrire à une assurance. J'ai trouvé très intéressant de l'apprendre. Je pense qu'en tant que comité, nous devons examiner la question.

Je peux imaginer que la question entourant les documents historiques est un problème aussi. Je pense que c'est une énorme perte...

Mme Jodene Blain: Oui, en effet.

Mme Cathy McLeod: ... surtout si les questions portent sur une réclamation particulière.

Mme Jodene Blain: Oui. Absolument.

Mme Cathy McLeod: N'y avait-il pas de copies de sauvegarde de ces documents? Il n'y avait aucun endroit où ces documents...

Mme Jodene Blain: Nous avons demandé à la province de voir ce qu'elle avait, et les différents organismes recueillent des données pour nous et nous envoient le plus de renseignements possible, mais non, bon nombre... Nous avons essayé de tout sauvegarder, mais nous avons perdu notre serveur il y a quelques années. Nous essayons de tout mettre à jour. C'était d'énormes documents historiques sur la collectivité, notamment.

Mme Cathy McLeod: Nous avons entendu des variantes. Dans votre cas, c'est indéniable. Je ne sais pas s'il y a eu un ordre d'évacuation ou si c'était une situation où il fallait fuir pour sa vie.

Je sais que de nombreuses collectivités doivent avoir une résolution du conseil de bande pour un ordre d'évacuation. Avez-vous pu faire quoi que ce soit à ce sujet? C'est probablement sans importance. Les gens devaient fuir. Avez-vous eu besoin d'obtenir un ordre officiel?

• (1200)

Mme Jodene Blain: J'ai dû le faire, et c'était difficile, car nous n'avions pas de bureau de conseil de bande. J'ai rédigé notre résolution du conseil de bande, RCB, dans mon sous-sol à partir d'un vieux modèle. Nous l'avons fait parce que les gens... Premièrement, il y avait des curieux. Tout le monde voulait se rendre à la collectivité des Premières Nations décimée. C'était par curiosité. Nous avons dû évacuer la localité et ordonner aux gens de quitter les lieux.

Les poteaux électriques étaient tellement endommagés que nous voulions empêcher les membres de la collectivité de retourner à la maison. C'était trop dangereux. Nous avons donc émis un ordre d'évacuation et déclaré un état d'urgence.

Mme Cathy McLeod: Pour obtenir le soutien de la Croix-Rouge ou des SSU afin d'héberger les gens, un ordre d'évacuation devait certainement être en place.

Mme Jodene Blain: Oui. Je m'en suis occupée sans délai.

Mme Cathy McLeod: D'accord, c'était donc en place rapidement pour les membres de la collectivité.

Mme Jodene Blain: Oui. Un membre d'une Première Nation avoisinante m'a envoyé un modèle, et j'ai tout simplement...

Mme Cathy McLeod: Était-ce l'argent qu'il vous reste à obtenir de l'EMBC, ou l'argent a-t-il été versé directement à AINC?

Mme Jodene Blain: Les deux. Si vous saviez toutes les embûches que nous avons dû surmonter, vous vous secoueriez la tête.

Lorsque nous soumettons une demande par l'entremise d'EMBC, nous savons que nous accuserons un refus. Nous devons quand même soumettre une demande, qui sera ensuite envoyée à AINC. Il en va de même pour le processus de recouvrement. Nous soumettons

une demande à l'aide financière en cas de catastrophe, à l'EMBC, qui est refusée, puis nous devons la soumettre à nouveau à AINC. Nous ne pouvons pas la soumettre directement à AINC.

Mme Cathy McLeod: D'accord. Pouvez-vous me donner quelques exemples de demandes qui seraient refusées pour ensuite être approuvées par AINC?

Mme Jodene Blain: Il y avait les salaires. On nous disait, « Présentez une demande; nous savons qu'elle sera refusée mais présentez-là quand même ». Je ne pouvais pas la présenter directement au ministère. Je devais passer par ce processus. Le fardeau administratif est énorme. C'est un problème en soi, la paperasse.

J'essaie de penser à d'autres exemples. Il y a de nombreux autres exemples en lien avec l'équipement tel que les outils. L'EMBC n'est pas autorisé à verser des capitaux, mais nous avons besoin d'outils pour camoufler les trous au sol. Cette demande a automatiquement été refusée. J'ai dû la présenter quand même, et AINC est intervenu et a dit, « D'accord, nous allons assumer ces coûts ». C'est ce qui se passe.

Mme Cathy McLeod: Vous avez évidemment un processus de reconstruction important. Les gens ont-ils trouvé des logements? Ce processus de reconstruction se déroule-t-il rondement ou est-il difficile?

Mme Jodene Blain: Nous faisons deux pas en avant pour ensuite reculer de cinq pas. C'est très difficile. Nous étions près du but, puis nous avons dû changer de constructeurs. Nous n'avons pas encore obtenu d'argent d'AINC. Nous attendons ces fonds. Je présente des budgets, mais ils changent sans cesse. Nous espérons continuer les travaux durant l'hiver. Nous espérons, lorsque je serai de retour la semaine prochaine, mettre en place les fondations pour poursuivre les travaux durant l'hiver.

Les gens vivent dans des hôtels, pour répondre à votre autre question.

Mme Cathy McLeod: La compagnie d'assurances vous a-t-elle fait un versement?

Mme Jodene Blain: Oui.

Mme Cathy McLeod: Vous avez au moins la capacité...

Mme Jodene Blain: Nous y travaillons actuellement.

Mme Cathy McLeod: Je sais que la Croix-Rouge joue différents rôles dans des catastrophes différentes, selon les situations. Quel rôle assume-t-elle habituellement qu'elle n'a pas assumé pour vous?

Mme Jodene Blain: C'était d'assurer une présence et d'offrir du soutien. Les intervenants s'attendaient à ce que je réponde à toutes les questions et que je m'occupe de tout en tant qu'administratrice de la bande. Entretemps, j'attendais de l'aide. J'avais besoin d'une tierce partie ou d'un organisme pour m'aider à répondre aux besoins fondamentaux des gens. Je ne pouvais pas procurer aux gens des vêtements et des brosses à dents. J'étais occupée à gérer d'autres affaires. Nous avons besoin d'une présence pour écouter les gens et évaluer leurs besoins, pour aider à déterminer où obtenir ce qu'il leur fallait, que ce soit des médicaments, de l'argent pour l'achat de nourriture, des logements, etc.

Ils ont été fantastiques depuis. Après plusieurs mois, nous avons tissé des liens étroits, et ils ont été d'un grand secours depuis. C'était difficile car les gens savaient qu'ils étaient à Kamloops et à Cache Creek, mais ils ne sont pas venus dans notre collectivité.

• (1205)

La présidente: Je suis désolée, Cathy.

Mme Cathy McLeod: Vous avez dit que vous pourriez rédiger un livre. Si vous avez des recommandations à formuler au Comité, veuillez nous les faire parvenir.

Mme Jodene Blain: D'accord, je le ferai. Merci.

La présidente: Bien.

Député Saganash.

M. Romeo Saganash (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, NPD): Merci, madame la présidente.

Je sais que j'ai déjà souhaité la bienvenue à Jodene, mais je tiens tout d'abord à vous remercier de votre offre d'aider d'autres collectivités. Il est toujours encourageant de voir des collectivités qui ont traversé des épreuves tirant des leçons de leurs expériences. Je tiens à vous remercier.

Je veux également obtenir vos coordonnées, car nous avons de plus en plus de feux de forêt d'où je viens dans le Nord du Québec. Je sais que la situation est semblable dans le Nord de l'Ontario également, surtout le fait que vous devez composer avec la bureaucratie, après une période éprouvante. Merci de votre contribution.

Mme Jodene Blain: Merci.

M. Romeo Saganash: Vous avez mentionné, lorsque vous parliez de l'assurance, que vous vous attendez à ce que le gouvernement fédéral comble le manque à gagner que la compagnie d'assurances n'a pas payé. Combien d'argent cela représente-t-il? Avez-vous reçu une réponse d'AINC?

Mme Jodene Blain: Nous sommes encore en train de déterminer le montant, et nous ne savons pas encore ce qu'EMBC couvrira et ce qui est couvert. Il y a des échanges à cet égard. Nous sommes au beau milieu du processus. Nous parlons d'au moins quelques millions de dollars.

Nous ne voulons pas construire de grandes maisons cossues. Nous voulons construire des maisons solides qui n'auront pas l'air de tomber en ruine dans cinq ans. Nous avons essayé de ne pas opter pour des remorques modulaires, et nous n'avons pas les moyens de construire des maisons de type classique, mais nous essayons de bâtir de belles maisons pour ces gens. Il faudra entre 2 et 2,5 millions de dollars.

M. Romeo Saganash: Vous a-t-on dit combien de temps il faudra pour obtenir une réponse finale?

Mme Jodene Blain: Non, et quand nous avons initialement accueilli un grand nombre d'employés d'AINC, ils nous ont dit, « Oui, oui, nous nous occuperons de tout ce dont vous avez besoin ». Depuis, ils se sont rétractés un peu devant le parcours d'obstacles que je dois franchir, ce que je ferai. Je n'y vois pas d'objection. Je sais qu'ils ont différentes sources d'argent. Ils doivent déterminer où ils pigeront l'argent. Je ne fais qu'attendre.

Notre collectivité est exaspérée. Le choc est passé maintenant. Les gens sont maintenant envahis par la colère et la frustration. Lorsque nous tenons des réunions de bande, ils dirigent un peu cette colère à mon endroit. J'essaie de trouver une réponse pour savoir quand nous recevrons l'argent.

M. Romeo Saganash: Je ne veux pas vous décevoir, mais il y a quelques années, des évacués des feux de forêt du Nord de l'Ontario ont été envoyés dans ma circonscription au Québec pour être hébergés dans les hôtels à Val-d'Or. Pour une facture de 21 000 \$, il a fallu plus d'un an pour obtenir un remboursement.

Nous avons également parlé de la Croix-Rouge et de la façon dont vous l'avez suppliée de venir à votre secours. Avez-vous discuté avec

des représentants depuis? Vous ont-ils expliqué pourquoi il leur a fallu autant de temps?

Mme Jodene Blain: Ils ne m'ont pas fourni de raisons, mais ils ont... Je ne sais pas s'ils ont compris le besoin. Je pense que les gens doivent comprendre et voir l'intervention de la Croix-Rouge, même si ce n'était que dans le stationnement. Ils avaient seulement besoin de voir que quelqu'un d'autre se souciait d'eux, et je pense que ce n'était pas compris.

Comme je l'ai dit, ils ne comprenaient pas les barrières et les obstacles auxquels notre collectivité des Premières Nations était confrontée. On ne peut pas effectuer un transfert électronique. Il n'y a pas de pouvoir. Si vous demandez à la majorité de nos aînés, « Quelle est votre adresse électronique? », ils... Notre personnel courrait de gauche à droite. Le personnel ne pouvait pas s'asseoir avec nos membres pour les aider à créer des adresses électroniques, même s'il a fini par le faire, car nous travaillions de longues journées.

Les obstacles se succédaient. J'ai dit en plaisantant qu'EMBC et la Croix-Rouge avaient besoin d'une formation 101 sur les Premières Nations, car d'après les propos des gens, on pouvait en déduire qu'ils n'avaient jamais mis les pieds sur une réserve auparavant. Tout est bien beau sur papier, mais le processus n'a pas vraiment fonctionné.

• (1210)

M. Romeo Saganash: Je suis tout à fait d'accord.

Parlez-moi un peu de la qualité des maisons dans votre collectivité des Premières Nations. Je sais que dans de nombreuses collectivités, la qualité des maisons est très faible en raison des limites de financement qui sont habituellement imposées. Est-ce une situation semblable dans votre collectivité?

Mme Jodene Blain: Non. Ce sont de vieilles maisons, mais par l'entremise du financement du logement d'AINC, nous avons mené le Programme d'aide à la remise en état des logements, PAREL, et effectué des rénovations dans pratiquement toutes les maisons dans notre collectivité au cours des deux ou trois dernières années. C'était de belles maisons bien entretenues. C'est dommage. J'imagine que c'est la raison pour laquelle nous étions aussi choqués lorsque l'évaluation était aussi faible.

M. Romeo Saganash: J'ai posé la question, car j'ai vu les images cet été, et la majorité des maisons étaient anéanties, ravagées.

Mme Jodene Blain: Oui.

M. Romeo Saganash: J'ai presque terminé. Je remarque que vous n'avez pas pu passer en revue toutes vos notes. Y a-t-il des renseignements supplémentaires que vous aimeriez mentionner et qui seraient pertinents pour le Comité?

Mme Jodene Blain: Je pense que l'une des choses exaspérantes auxquelles nous sommes confrontés à l'heure actuelle, c'est qu'avant le feu, nous étions sur le point d'exploiter les forêts dans notre collectivité, sur notre réserve, sur notre territoire. À cause du feu, la province a suspendu le projet et, entretemps, notre permis d'exploitation forestière a expiré. C'est beaucoup d'argent que notre Première Nation a perdu. Nous parlons d'environ un demi-million de dollars. Il a été suspendu pendant 60 jours. Notre permis d'exploitation forestière expire dans une semaine, alors c'est énorme. C'est un sérieux recul pour nous. C'est frustrant.

Je pense que j'ai abordé la majorité des points que je voulais soulever. Nous sommes déçus de notre district régional. Nous aimerions faire part aux responsables du district de ces problèmes et leur dire quelles sont leurs lacunes. Je ne sais même pas s'ils savent à quel point leur manque de soutien a eu une incidence sur notre collectivité. Je ne pense même pas qu'ils s'en préoccupent.

M. Romeo Saganash: Merci encore une fois. Ne soyez pas surprise si vous recevez des appels de collectivités crie du Nord du Québec, et merci de cette offre.

Mme Jodene Blain: Absolument, merci.

La présidente: Voilà qui met fin à notre réunion.

Merci beaucoup de nous avoir fait part de votre histoire. Vous l'avez présentée d'une manière que nous avons tous pu comprendre. Vous avons communiqué de nouveaux renseignements. Au nom de tous les députés et du personnel, nous voulons vous remercier.

Veillez soumettre votre exposé complet et vos notes additionnelles au greffier, et nous nous assurerons de les inclure pour l'étude.

Merci beaucoup.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Madame la présidente, puis-je présenter ma motion, si vous n'y voyez pas d'inconvénient?

La présidente: Absolument.

M. Kevin Waugh: Je pense que tout le monde l'a. Elle porte sur l'éducation.

Voulez-vous que je la lise ou non?

La présidente: Kevin, voulez-vous la lire maintenant ou le faire lorsque nous étudierons les travaux du Comité?

M. Kevin Waugh: Maintenant, s'il vous plaît, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

La présidente: Allez-y.

M. Kevin Waugh: C'est un préavis de motion qui se lit comme suit:

Que, conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude approfondie sur le taux d'obtention de diplômes d'études secondaires chez les Autochtones; que la portée de l'étude comprenne les normes relatives à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, le programme, les qualifications habituelles des éducateurs et des statistiques nationales sur les taux de diplomation dans les écoles situées sur des réserves par rapport aux Autochtones étudiant à l'extérieur des réserves et aux étudiants non autochtones; que la liste des témoins comprenne des chefs de bande et des représentants du ministère des Services aux Autochtones, de Statistique Canada, d'organisations autochtones responsables de la prestation de services éducatifs, comme le Comité directeur de l'éducation des Premières Nations, et de groupes communautaires; que le Comité présente ses conclusions à la Chambre dans les douze mois suivant l'adoption de cette motion.

Une voix: L'alarme d'incendie a été déclenchée.

• (1215)

La présidente: Personne ne peut dire que c'est un comité ennuyant. Sommes-nous sauvés par la cloche, ou perturbe-t-elle notre séance?

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>